Office suisse du tourisme

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **4 (1921)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les membres du Comité de Direction ont été tenus régulièrement au courant des délibérations de la Conférence de direction, les protocoles de cette dernière leur étant remis.

D. Etat des membres.

Au 31 décembre 1920 le nombre des subventionnants et des membres, versant une allocation annuelle d'au moins frs. 500.—, était de 210. Il s'élève, au 31 décembre 1921, à 161. En outre, de nombreuses associations et entreprises, qui ne peuvent s'astreindre au paiement d'une cotisation annuelle, allouent à l'Office des dons volontaires.

La très grande majorité des anciens membres ont renouvelé leurs engagements pour une nouvelle période triennale (1921—1923), témoignant par là de l'intérêt qu'ils portent au développement du tourisme et du trafic suisses, ainsi qu'à l'activité de l'Office du Tourisme. Nous les en remercions et nous souhaitons que leur exemple soit suivi, car la question du mouvement des étrangers est d'une importance économique si considérable pour la Suisse que toutes les autorités cantonales et communales, toutes les entreprises ferroviaires, industrielles, commerciales et autres, tous ceux en un mot qui bénéficient directement ou indirectement du tourisme devraient assurer leur appui financier à l'Association nationale pour le développement du tourisme. Nous saisissons donc l'occasion pour engager nos membres à recueillir de nouvelles adhésions et à soutenir notre œuvre.

E. Office suisse du Tourisme.

1. ORGANISATION ET ACTIVITÉ GÉNÉRALE.

L'organisation de l'Office suisse du Tourisme n'a pas subi de modification en 1921. Outre le directeur, les deux chefs de division, le chef du bureau auxiliaire de Lausanne et le secrétaire de direction, le personnel compte à Zurich et à Lausanne huit employés des deux sexes chargés de liquider la correspondance croissante d'année en année et d'expédier à l'étranger le nombreux matériel de publicité édité par l'Office, les sociétés de développement, les entreprises de transports et la Société suisse des Hôteliers. La statistique ci-dessous donnera une idée de la correspondance échangée et des envois effectués.

Lettres :	Siège principal Zurich	7218
	Bureau auxiliaire Lausanne	361
Circulaires :	Siège principal Zurich	12739
	Bureau auxiliaire Lausanne	1290
Brochures, cartes, albums, etc.	Siège principal Zurich	304770
	Bureau auxiliaire Lausanne	35150
Affiches :	Siège principal Zurich	4948
	Bureau auxiliaire Lausanne	540
Agrandissements photographiques :	Siège principal Zurich	1211

La correspondance de l'Office suit deux courants principaux. En Suisse, nous entretenons des rapports avec tous les intéressés au tourisme et au trafic : autorités,

entreprises de transports, sociétés de développement, hôteliers, etc. A l'étranger, nous sommes en relations suivies avec la plupart des agences de voyages du globe, auxquelles nous fournissons de la littérature de propagande et tous les renseignements désirés sur l'organisation touristique et le trafic suisses. D'autre part, nous répondons aux demandes privées d'informations, qui nous parviennent de tous les pays. Elles concernent non seulement les stations d'étrangers, les sports d'été et d'hiver, les hôtels, les billets de transports, les itinéraires, mais aussi les écoles, les instituts d'éducation, les curiosités artistiques, etc. En thèse générale, nous répondons à tout et à tous, pour autant que nous le pouvons.

Les fonctionnaires supérieurs de l'Office se réunissent périodiquement en *conférences de direction* pour examiner et discuter en commun les questions à l'étude, les projets de propagande, les décisions à prendre.

Par décision du Comité de direction il a été créé une *commission de propagande et publicité,* qui est appelée à exercer un rôle consultatif. Présidée par le Directeur de l'Office, elle est composée des membres suivants: MM. Baud-Bovy, président de la Commission Fédérale des Beaux-Arts, à Genève; Bierbaum, rédacteur à la «Nouvelle Gazette de Zurich»; Chiesa, littérateur, à Lugano; Gurtner, publiciste et directeur de l'Association de la région de la Jungfrau, à Lauterbrunnen; Lehmann, ancien directeur du Bureau officiel de renseignements, à Lucerne; Thiessing, adjoint au Service de publicité des C. F. F., à Berne et Zutt, directeur de la Société de développement, à St. Moritz.

L'Office possède en Italie un fonctionnaire permanent, dont le rôle est d'inspecter les agences de voyages de ce pays et d'en contrôler l'activité en ce qui touche nos intérêts. Sa présence n'ayant pas toujours été nécessaire dans ce pays, nous l'avons délégué en tournée d'inspections à la Riviera française, puis en Allemagne, en Scandinavie, en Grande Bretagne, en Hollande et en Belgique. Les rapports documentés résultant de ces inspections nous ont rendu d'inappréciables services pour le développement de nos relations et de notre activité à l'étranger, aussi comptons-nous créer d'autres postes d'inspecteurs dans la mesure de nos ressources.

Grâce aux allocations versées à des agences de voyages, à des associations et à des entreprises suisses à l'étranger, nous nous assurons, sans sacrifices financiers considérables, des collaborateurs précieux. C'est ainsi que nous comptons parmi nos agents deux Consuls de Suisse (Marseille et Batavia), une Chambre de commerce suisse (Bruxelles), deux groupes de la Nouvelle Société Helvétique (Buenos-Aires et Athènes) et de nombreuses agences de voyages et établissements: Thos. Cook & Son, American Express Co., Navigazione Generale Italiana, en Italie, Lubin & Cie., en France, Lindeman & Co., à la Haye, Internationales Verkehrsbureau et Lissone & Zoon, à Amsterdam, Bennett's Reisebureau à Christiania et Dansk Reisebureau à Copenhague, Nordisk Reisebureau, à Göteborg, Dardel et Hagborg, à Stockholm, Finlands Reisebureau, à Helsingfors, Marsans, à Barcelone, Agence de voyages Gjuro Trpinac, à Agram, Agence de voyages Jules Hone, à Montréal. Grâce à ces agences, dont plusieurs ont de nombreuses succursales, nous sommes parvenus à étendre notre propagande dans une foule de villes ou même de contrées qui n'avaient pas encore été touchées par la propagande touristique suisse.

En Suisse, nous entretenons des rapports suivis avec les autorités fédérales, plus spécialement le Département Fédéral de l'Intérieur, dont nous dépendons, ceux des chemins de fer, postes et télégraphes, de justice et police et le Département

politique (Service consulaire). Relevons nos relations avec la Direction générale des C. F. F., ses services et ses directions d'arrondissement, les directions générales des Postes et des Douanes, la plupart des gouvernements cantonaux, de nombreuses autorités communales, la Société suisse des Hôteliers, l'Union des sociétés suisses de développement, l'Automobile et le Touring Club de Suisse, l'Union des chemins de fer secondaires, l'Union des entreprises suisses de navigation, la Nouvelle Association du Gothard, l'Association pour le trafic de la Suisse orientale, les Compagnies de chemins de fer Berne-Loetschberg-Simplon, Rhétiques, Montreux-Oberland Bernois, etc., les sections de la Société suisse des Hôteliers, les sociétés de développement, les associations sportives (cyclisme, aviation, tennis, golf, C. A. S., etc.) les sociétés pour le développement de la navigation fluviale, le Bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente des marchandises à Zurich, le Bureau industriel suisse, à Lausanne, l'Association des professionnels de la route, etc.

D'une manière générale, nous avons la satisfaction de constater que l'Office, sorti de sa première période d'organisation, exerce de plus en plus l'activité qu'on en attend, dans le cadre fixé par le programme d'action. Aux essais, aux tâtonnements des premiers mois ont succédé des travaux périodiques, dont le retour à date plus ou moins fixe risquerait de donner à l'Office un caractère routinier, si nous n'étions constamment à la recherche de tâches nouvelles.

Des trois divisions de l'Office du Tourisme, celle de *propagande et de publicité,* par sa nature même, est moins exposée que les deux autres à se cristalliser. C'est par le renouvellement incessant de ses procédés et de ses méthodes que la propagande peut remporter des succès; c'est en adoptant les armes les plus modernes et les plus variées qu'elle forcera l'attention du public; c'est en multipliant ses points d'attaque qu'elle éveillera l'intérêt de populations pour lesquelles notre pays est encore inconnu. Qu'il s'agisse de publications, de conférences, d'expositions, de publicité ou de cinématographie, la division de propagande, si elle veut réussir, s'efforcera d'éviter la routine; elle adoptera les procédés convenant le mieux au milieu qu'elle veut atteindre, elle aura les oreilles et les yeux ouverts à tout ce qui concourt au but poursuivi; en un mot, elle prendra soin d'être un organisme vivant, alerte, toujours en éveil. Le succès est à cette condition seulement.

Les tâches de la division du *trafic* se meuvent beaucoup plus dans un même cercle. Elles sont néanmoins susceptibles d'être aussi renouvelées, car elles se prêtent à une foule d'études: correspondances ferroviaires internationales, examen et critique des horaires, tarifs de transports, réformes postales, questions de police des étrangers, tracasseries douanières, dispositions législatives sur la circulation automobile, aviation, etc.

Quant à la division *d'économie publique et de statistique,* sa tâche paraît plus ingrate parce que les bases mêmes des recherches scientifiques qui lui sont réservées font souvent encore défaut. Comment, par exemple, établir une statistique du mouvement des étrangers, alors que le recensement des personnes descendues dans les hôtels varie de canton à canton, de localité à localité? Serait-il facile, en ce moment de crise, d'étudier l'influence du tourisme sur l'économie nationale suisse? Ou encore, approuverait-on unanimement que, conformément au programme d'action, notre division d'économie publique soutînt les aspirations du personnel des hôtels en vue d'une amélioration de sa position sociale? Ces réserves faites, nous reconnaissons que cette division peut et doit exercer une activité des plus utiles pour le tourisme et le trafic suisses. Si l'on veut sortir des errements d'autrefois et des procédés empiriques en

matière de propagande, de trafic et de technique hôtelière, il est indispensable de posséder des données scientifiques déduites d'une statistique authentique. A cette fin, il faut uniformiser le contrôle des étrangers non domiciliés en Suisse et leur dénombrement dans toute l'étendue du pays suivant les personnes, les nuitées et les nationalités. La réorganisation de la Division d'Economie publique et de statistique fait l'objet d'une étude approfondie.

II. DIVISION DE PROPAGANDE ET DE PUBLICITÉ.

Nos *agences* ou nos *représentants* à l'étranger se multiplient toujours plus. A côté des agences Thos. Cook & Son et American Express Co., dont les bureaux sont répandus sur toute l'étendue du globe, la seconde nous représentant spécialement aux *Etats-Unis*, les personnes, les entreprises ou les associations indiquées ci-dessous sont liées par contrat à notre Office, ce qui nous permet d'exercer un contrôle sur leur activité en faveur du tourisme suisse :

France: M. Leuba, Consulat de Suisse, Marseille.
Agence Lubin, à Paris, Nice, et tous ses bureaux.

Italie: Navigazione Generale Italiana, à Gênes et tous ses bureaux et agences en Italie. (Fonctionnaire de l'Office : M. Tamò, à Gênes.)

Belgique: Chambre de Commerce suisse, Bruxelles.
Eberhard Frères, Anvers.

Hollande: A. J. Lindeman & Co., La Haye, Amsterdam, Arnhem, Utrecht, Groningue et Batavia.
J. B. van Ligten, Amsterdam et La Haye.
Lissone & Zoon, Amsterdam.

Espagne: Banca Marsans, Barcelone.

Suède: Banque de Dardel et Hagborg, Stockholm. (Fonctionnaire de l'Office : M. Keller, Stockholm.)
Nordisk Reisebureau, A.-G., Göteborg, et toutes ses agences.

Norvège: Bennett's Reisebureau, A.-G., Christiania et toutes ses agences.

Danemark: Dansk Reisebureau, Copenhague.
Bennett's Reisebureau, Copenhague.

Grèce: Nouvelle Société Helvétique, Athènes.

Finlande: Finlands Reisebureau, Helsingfors.

Yougoslavie: Agence de voyages Gjuro Trpinac, Agram.

Canada: Les agences de voyages de Jules Hone, à Montréal.

Argentine: Nouvelle Société Helvétique, Buénos-Aires.

A *Nice,* un fonctionnaire suisse de l'Office, attaché provisoirement à l'agence Lubin, dirige et contrôle depuis le 15 décembre 1921 notre propagande à la Riviera.

Dans le courant de l'exercice 1921, nous avons passé de nouveaux contrats avec les agences Lissone & Zoon, pour la Hollande, Lindeman & Cie., pour les Indes néerlandaises, Finlands Reisebureau, pour la *Finlande* et J. Hone, pour le Canada. En *Grèce,* nous nous sommes assuré l'appui de la Nouvelle Société Helvétique.

Bien que les effets ne se fassent sentir qu'en 1922, mentionnons les décisions prises au sujet de notre représentation dans les Pays scandinaves et à Munich. A *Stockholm,* nous avons installé au siège de la Banque de Dardel et Hagborg, un

Bureau de renseignements dirigé par un fonctionnaire suisse, qui est appelé à stimuler l'activité des agences scandinaves avec lesquelles nous sommes en relations.

A *Munich,* nous avons confié à un publiciste suisse la gérance d'un autre bureau, mais temporaire, qui exercera son activité jusqu'à la clôture de la Passion d'Oberammergau.

A en juger d'après les rapports de nos consuls et d'autres compatriotes ainsi que d'après nos inspections, nous pouvons être satisfaits de l'activité exercée par nos représentants à l'étranger.

Dans le domaine de l'édition, énumérons nos dernières publications parues et celles en préparation:

Guide illustré *«La Suisse»,* en langue française. Des traductions ou adaptations allemandes et anglaises sont en préparation.

Brochure *«Winter in Switzerland»* (2me édition) et traductions en langues allemande et hollandaise. (L'édition française a paru précédemment).

«Carte du touriste» avec illustrations et texte au verso, en langues italienne, espagnole, portugaise, grecque, tchèque, hollandaise, danoise et suédoise, au total 100,000 exemplaires. Cette carte paraîtra très prochainement. (Les éditions en langues allemande, française et anglaise ont été publiées en 1920).

«La Suisse et ses écoles» éditions en langues allemande, italienne et espagnole.

«Swiss Tourist Almanac» en langue anglaise pour la saison d'été 1921 et pour celle d'hiver 1921/22. Nous avons extrait de cet élégant volume un *calendrier* des *événements sportifs,* répandu à profusion en quatre langues dans toutes les agences de voyages.

La plupart des articles publiés dans les principaux journaux et périodiques de France sur les stations et les sports d'hiver pendant la saison d'hiver 1920/21 ont été réunis en une jolie plaquette *«Les Jeux sur les Cimes»* (Crès & Co., Paris).

Un des moyens de propagande les plus appréciés et les plus efficaces est la diffusion à l'étranger du *calendrier* illustré à effeuiller «La Suisse» (S. A. Schnegg, Lausanne), dont nous avons fait imprimer une édition anglaise «Switzerland».

Des fascicules spéciaux de la revue illustrée *«Pro Helvetia»,* pour les saisons d'été et d'hiver 1921 et 1921/22, ont été publiés en langues hollandaise et anglaise avec l'aide financière de notre Office.

Pour faire suite à nos affiches *«L'Eté en Suisse»* et *«L'Hiver en Suisse»,* nous avons fait exécuter par le peintre Cardinaux et la maison Wolfensberger une nouvelle affiche *«Le printemps en Suisse»* dans le but, d'attirer l'attention du public voyageur sur les stations de séjour situées sur les rives de nos lacs suisses.

Nous avons en préparation un petit *guide de l'automobiliste* et une brochure destinée à faire ressortir les *bienfaits de la montagne* et des séjours d'altitude. Le texte français de cette dernière a été rédigé par le Dr. Rollier, à Leysin.

Les *courses automobiles postales* sur les routes alpestres ayant obtenu, l'été dernier, un grand succès, nous envisageons, d'entente avec la Direction générale des postes et les C. F. F., la publication d'un matériel de réclame ad-hoc, en raison de l'intérêt que présente ce trafic *automobile,* pour les entreprises de chemins de fer et pour le tourisme en général.

Grâce à l'appui de la Légation de Suisse, à Londres, nous avons obtenu qu'un numéro spécial de la célèbre revue d'art «Studio», de renommée universelle,

fût consacré à l'art rustique en Suisse. La préparation de ce fascicule a été confiée à M. Baud-Bovy, Président de la Commission Fédérale des Beaux-Arts.

Puisque nous parlons de cette commission, mentionnons un *concours de projets d'affiches* qu'elle ouvrira prochainement, sur notre invitation, aux artistes suisses. Nous tenons à remercier ici le Département Fédéral de l'Intérieur du bienveillant accueil réservé à notre suggestion.

Les invitations adressées aux écrivains français en hiver 1920/21 ayant eu du succès, nous les avons renouvelées l'été passé et nous en faisons de même cet hiver.

Nous avons en outre suscité ou appuyé la collaboration de nombreux journalistes ou écrivains anglais, allemands, belges, hollandais, scandinaves, etc. C'est, par exemple, ensuite de notre intervention que Will et Carine Cadby, les auteurs de l'ouvrage bien connu «Winter in Switzerland» ont pu en publier récemment une nouvelle édition.

En commun avec les sociétés de développement et les entreprises de transports, nous nous sommes livrés en 1921 à une *publicité collective* et *générale* étendue, ainsi que cela ressort de la statistique ci-dessous:

1. Réclame collective.

a. Saison d'été 1921:

Angleterre . .	28	insertions	dans	18	revues	et journaux
Belgique . .	15	,,	,,	9	,,	,, ,,
Espagne . .	13	,,	,,	4	,,	,, ,,
France . .	23	,,	,,	12	,,	,, ,,
Hollande . .	24	,,	,,	8	,,	,, ,,

b. Saison d'hiver 1921/22:

Angleterre . .	26	insertions	dans	16	revues	et journaux
Belgique . .	15	,,	,,	9	,,	,, ,,
Espagne . .	(pas organisée faute d'adhésions)					
France . .	19	insertions	dans	10	revues	et journaux
Hollande . .	21	,,	,,	7	,,	,, ,,

2. Réclame générale.

Faite par l'Office seul.

Eté 1921 et hiver 1921/22:

Allemagne . .	32	insertions	dans	18	journaux	et revues
Angleterre . .	66	,,	,,	12	,,	,, ,,
Belgique . .	6	,,	,,	6	,,	,, ,,
Danemark . .	24	,,	,,	2	,,	,, ,,
France . .	17	,,	,,	17	,,	,, ,,
Hollande . .	8	,,	,,	6	,,	,, ,,
Norvège . .	1	,,	,,	1	,,	,, ,,
Suède . .	5	,,	,,	3	,,	,, ,,
Journaux destinés aux Suisses à l'étranger	10	,,	,,	55	,,	,, ,,
Amérique du Nord	20	,,	,,	5	,,	,, ,,
Amérique du Sud	1	,,	,,	1	,,	,, ,,

5. Publicité rédactionnelle.

Cette réclame a été faite dans 44 journaux et revues de la France, une revue de l'Italie et un périodique anglais.

De nombreuses *conférences* avec projections lumineuses ont été données grâce à notre aide financière en Belgique, au Luxembourg, en Hollande, en France, en Danemark et en Amérique. Nous tenons à remercier ici nos collaborateurs dévoués, tant Suisses qu'étrangers. Une tournée de conférences, due à notre initiative est organisée aux Etats-Unis pendant l'hiver 1921—22.

Répondant à une invitation officielle, le Directeur de l'Office a fait, à Groningue (Hollande), une conférence sur le tourisme en Suisse lors de l'Assemblée générale des sociétés de développement de Hollande.

Nous touchons ici au domaine de la *cinématographie,* à laquelle nous nous intéressons de diverses manières: par notre appui à des entreprises cinématographiques prenant des vues en Suisse, par l'achat de films que nous faisons rouler à l'étranger, avec l'aide de nos agences ou de nos consulats. Nous avons là un beau champ d'activité, mais qui exige des sacrifices financiers importants. En 1921, des films de notre Office ont roulé en Belgique, en Grèce, au Canada et en Argentine. Quant à nos services de prêts de *diapositifs* et de *clichés typographiques* à l'étranger, ils se développent de plus en plus.

Notre *patronage* est toujours plus recherché par les éditeurs de périodiques et d'ouvrages relatifs au tourisme, car il est une garantie de la valeur des publications, celles-ci devant satisfaire à diverses conditions. Nous l'avons accordé entre autres aux publications suivantes, dont nous avons aussi favorisé la diffusion à l'étranger:

«L'Hiver en Suisse», édité par Bürgi, Zurich, en français, allemand et anglais.

«La Suisse et ses institutions d'éducation», par Froelich-Zollinger, Brugg.

Revue «Pro Helvetia».

«English Herald Abroad», Montreux.

«Annuaire des stations balnéaires et climatiques», édité par la Société suisse de balnéologie, en allemand, français et anglais.

Au nombre de nos moyens de propagande, les *expositions* à l'étranger tiennent une place importante.

Notre exposition itinérante des *arts graphiques suisses* a successivement été ouverte en Angleterre dans les villes de Leicester, Leeds, Halifax, Huddersfield et Harrogate.

Quant à l'*Exposition suisse des beaux-arts,* organisée en Amérique, elle a circulé de janvier à novembre à travers les Etats-Unis, dans les villes de Brooklyn (New-York), Philadelphie, Washington, St-Louis, St-Paul, Minneapolis, Milwaukee, Chicago et Détroit, d'où nous l'avons fait revenir. Si le résultat financier n'a pas répondu à notre attente et à celle des exposants, nous avons néanmoins lieu de croire, que le succès moral pour notre pays a été considérable. Nous en voyons la preuve dans les invitations reçues de San Francisco, Los Angelès et d'autres villes, afin qu'elles fussent comprises dans le circuit de notre exposition. Des raisons d'ordre matériel nous ont empêchés à regret de répondre à ces demandes et à celles de plusieurs colonies suisses aux Etats-Unis. Un même refus a dû être opposé à un groupe de compatriotes en Angleterre, qui avaient exprimé le désir de voir notre exposition s'arrêter à Londres au retour d'Amérique.

Nous saisissons l'occasion pour remercier tous ceux — et ils sont nombreux — qui nous ont prêté leur appui dans la tâche difficile que nous avions entreprise: M. le Conseiller fédéral Chuard et le Département Fédéral de l'Intérieur, dont l'aide financière a quelque peu amoindri le gros déficit supporté par notre Office, M. le Ministre Peter qui a présidé à l'inauguration du premier salon suisse à Brooklyn (New-York), M. le Consul Junod, à New-York, M. Fox, directeur du Musée de Brooklyn, qui fut, en Amérique, l'âme de notre exposition, MM. Baud-Bovy, Dr. Ganz, Righini et Dr. Wartmann du Comité d'organisation, MM. les membres du jury, qui ont procédé au choix des œuvres, tous ceux enfin qui par l'envoi de tableaux ou de sculptures ont assuré la réussite de notre entreprise.

A *Bâle,* nous avons participé à la *Foire d'échantillons* par l'*exposition de notre matériel de propagande* et de la *collectivité des eaux minérales suisses,* tandis qu'à *Lausanne,* nous avons organisé, au *Comptoir suisse des industries alimentaires, l'exposition des eaux minérales de table.*

A l'étranger, notre matériel de publicité a été exposé aux *foires d'échantillons de Barcelone, Bruxelles, Lyon, Leipzig, Milan et Utrecht,* où, d'entente avec d'autres organisations suisses, nous avions des bureaux suisses d'informations.

A *Copenhague,* a eu lieu, en mars, dans les locaux du «Berlingske Tidende» une exposition de brochures, albums, cartes, affiches, tableaux, photos, panoramas, relatifs au tourisme suisse, avec accompagnement de projections lumineuses.

A *Amsterdam,* enfin, nous avons participé avec un succès incontestable à l'*Exposition internationale d'hygiène,* où nous avions envoyé tout ce qui est de nature à mettre en valeur nos stations climatiques d'altitude, nos sanatoria et nos stations balnéaires.

En Suisse même, notre Office a coopéré à l'action de la *Semaine Suisse* par l'exposition de notre matériel de réclame dans les vitrines des agences Svizzera-Italia.

Notre action de propagande à l'étranger a été grandement favorisée par les *inspections* auxquelles nous avons procédé en Italie, France, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège, Grande-Bretagne, Hollande et Belgique. Les intéressants rapports, abondamment documentés, qui nous ont été remis, ont été une aide précieuse pour le développement de notre réclame. Rendons aussi hommage au *Service consulaire suisse* dont les conseils, les observations et les suggestions ont beaucoup contribué au développement de nos relations à l'étranger.

Relevons enfin l'envoi et l'exposition de nos *affiches,* ainsi que celles des entreprises de transports et des associations régionales ou locales dans tous les pays du monde. L'importance de nos expéditions de matériel de publicité se traduit éloquemment par le montant y relatif de nos comptes pour 1921, soit frs. 16,136.92.

III. DIVISION DU TRAFIC.

En exécution de décisions prises par notre *commission des horaires* — dans laquelle les C. F. F. sont maintenant aussi représentés — plusieurs requêtes ont été présentées au Département fédéral des Chemins de fer. Les plus importantes ont été prises en considération.

Les questions de *billets de transport* et de *tarifs* ont aussi donné lieu à des requêtes, qui ont été discutées en conférence commerciale des entreprises suisses de transports, dans laquelle notre Office est représenté. Citons en particulier nos démarches en vue d'obtenir les améliorations suivantes:

1. Réintroduction des billets circulaires fixes ou combinables.
2. Délivrance de billets du dimanche.
3. Réduction des suppléments de trains directs pour les longs parcours.
4. Abaissement des taxes pour sociétés et écoles.
5. Rétablissement des abonnements généraux de courte durée et réduction du prix des abonnements de trois et douze mois.
6. Mesures tarifaires tendant à concurrencer les lignes étrangères et à éviter que la Suisse ne soit délaissée dans le trafic international.

Dans le but d'animer le trafic et le tourisme suisses nous nous sommes occupés de l'organisation de trains *dits «de plaisir»*.

Les questions d'*automobilisme* nous ont constamment préoccupés, qu'ils s'agisse de la circulation postale sur les routes alpestres ou de la législation automobile suisse et étrangère. Nous avons publié dans ce domaine un résumé de toutes les législations cantonales touchant les taxes perçues des propriétaires d'autos, vélos, etc.

En matière de *police des étrangers* nous avons été amenés à présenter plusieurs requêtes ; mais, tandis que nous avons pu déposer les armes, à mesure que le Bureau fédéral de police des étrangers désarmait de son côté, une autre question relative au trafic international a exigé notre intervention. Nous voulons parler des plaintes qui se sont élevées il y a quelques mois au sujet de l'organisation défectueuse de la *visite douanière* à certaines gares frontière. Nous basant sur des constatations répétées, nous sommes arrivés à la conviction qu'il y avait là un nouveau danger pour nos industries touristiques et pour nos entreprises de transports. Si nous admettons qu'on cherche à enrayer l'importation de certaines marchandises et à réprimer les fraudes douanières, il ne doit cependant pas en résulter des ennuis pour les voyageurs inoffensifs, ainsi que pour ceux qui, ne faisant que transiter en Suisse, sont exposés à manquer leur correspondance ensuite de la longueur des opérations douanières.

Ajoutons immédiatement que la Direction générale des douanes, reconnaissant le bien fondé de nos réclamations, a mis fin aux plaintes que nous lui avons signalées, en sorte que le trafic international n'a plus à en souffrir. Nous remercions la direction sus-nommée des mesures prises.

Un mot encore de la *police des étrangers* qui nous a beaucoup occupée en 1921. Par son ordonnance du 29 novembre 1921, le Conseil fédéral a fait droit à la plupart des postulats présentés par nos requêtes des 15 juillet et 12 août 1921.

Outre la délivrance du *visa spécial* aux ressortissants de nombreux Etats, parfois même sans réciprocité, l'ordonnance prévoit *l'abolition des fiches* établies par les consulats. Si la première mesure est d'une importance minime pour les touristes, il n'en est pas de même de la seconde qui avait un caractère inquisitorial et vexatoire.

Allant plus loin encore, le Conseil fédéral a décrété la suppression du visa suisse, sans exiger un traitement réciproque, pour les ressortissants des Etats-Unis. Il a enfin proposé à divers Etats européens cette même suppression, sous condition de réciprocité pour les citoyens suisses. La Belgique, le Luxembourg, la Hollande et la Suède ont répondu jusqu'ici favorablement à ces ouvertures. Il est probable que la France, le Danemark, la Grande-Bretagne et d'autres pays ne tarderont pas à les suivre.

Somme toute, quoique le passeport soit encore de rigueur pour passer d'un pays à l'autre, il faut reconnaître que les formalités imposées aux touristes étrangers, qui ne désirent ni s'établir, ni exercer une profession en Suisse, sont réduites à un strict minimum, tant à l'entrée en Suisse qu'à l'intérieur du pays.

Dans le domaine sportif nous nous sommes intéressés aux journées *d'aviation* organisées dans les stations d'étrangers et à la *course internationale* de six jours pour *motocyclettes*. Le prix décerné par notre Office a été attribué à un coureur anglais.

IV. DIVISION D'ÉCONOMIE PUBLIQUE ET DE STATISTIQUE.

Résumons rapidement les principaux travaux de cette division, dont la réorganisation fait l'objet d'une étude approfondie, comme il a été dit plus haut.

Etude des questions d'impôts en tant que ceux-ci concernent les étrangers, et *publication de tableaux synoptiques* relatifs à l'imposition des étrangers dans les différents cantons et dans les principales localités de la Suisse.

Encouragement à l'ouverture de cours de climatologie à l'Université de Lausanne (automne 1921) et à l'établissement d'une station d'essai pour l'étude du climat d'altitude, en Engadine.

Requêtes au Département fédéral de l'Economie publique et au Directoire de la Société suisse pour le commerce et l'industrie, touchant la protection des eaux minérales suisses.

Etablissement et diffusion de *formulaires statistiques* concernant le mouvement des étrangers dans les hôtels et stations suisses. Dépouillement des statistiques fournies par les stations d'étrangers.

Rapports et articles de journaux sur des sujets relatifs à l'hôtellerie et au mouvement des voyageurs.

F. Succursale de l'Office, à Lausanne.

Les statuts de l'Association Nationale pour le développement du tourisme prévoient à l'article 17 que l'Office suisse du Tourisme se compose d'un siège central à Zurich et d'une succursale, qui a été fixée à Lausanne. Les attributions de la succursale sont en somme celles du siège principal, mais en prenant surtout en considération les besoins et les aspirations de la Suisse romande dans le domaine de la propagande, de la publicité et du trafic, ainsi que les relations de la Suisse avec les pays néolatins. Elle est appelée à propager le matériel de publicité de l'Office dans ces pays, à étudier les conditions de la concurrence des mêmes régions en matière de tourisme et de voies de communications, à s'entendre avec des écrivains et des traducteurs en vue de la propagande, etc. D'autre part, elle doit coopérer à l'étude et à l'exécution des tâches relatives au trafic, plus spécialement: propositions pour le développement du trafic des voyageurs, étude des projets d'horaires, initiatives en vue de la création de nouvelles correspondances ferroviaires, mesures propres à développer la circulation routière, etc. La succursale de Lausanne participe donc d'une manière plus ou moins suivie et intense à toute l'activité de l'Office du Tourisme, aussi est-il difficile de préciser les travaux qui lui ont été remis pour exécution. Citons néanmoins son intervention dans le domaine de la police des étrangers, la rédaction de monographies et d'articles en langue française, l'organisation de l'exposition des eaux minérales de table au Comptoir suisse des industries alimentaires à Lausanne, etc.

G. Le mouvement des étrangers en Suisse.

Le dénombrement exact des voyageurs descendus dans les hôtels et pensions est impossible en l'absence d'une réglementation fédérale sur la matière. Le Conseil fédéral avait, il est vrai, prévu un contrôle des étrangers par son ordonnance du